

**Plan sectoriel militaire,
approbation de la fiche de coordination concernant
l'aérodrome militaire de Payerne**

du 7 décembre 2007

Se basant sur le rapport d'examen de l'Office fédéral du développement territorial, le Conseil fédéral a approuvé la fiche de coordination du Plan sectoriel militaire concernant l'aérodrome militaire de Payerne.

La fiche de coordination approuvée, le rapport explicatif ainsi que le rapport d'examen peuvent être consultés sur internet à l'adresse www.plansectorielmilitaire.ch; une copie des documents peut aussi être demandée auprès du secrétariat général du DDPS, 3003 Berne, téléphone 031 324 50 53.

8 janvier 2008

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports

Plan sectoriel militaire, approbation de la fiche de coordination concernant l'aérodrome militaire de Payerne

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	01
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	08.01.2008
Date	
Data	
Seite	66-66
Page	
Pagina	
Ref. No	10 141 275

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.